4

POMMADE

DE MM. MAHON FRÈRES,

POUR

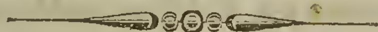
LA GUÉRISON DE LA TEIGNE *(FAVUS)*;

PRÉPARÉE D'APRÈS L'ANALYSE CHIMIQUE

de O. FIGUIER,

Pharmacien-Chimiste à Montpellier,

ET PERFECTIONNÉE PAR LUI.



> « Le traitement de la teigne par la pommade
> » Mahon est sans contredit le plus avantageux,
> » ne faisant éprouver aucune douleur, et qu'il
> » est constamment suivi de guérison. »
> (RAYER, *Traité des maladies de la peau.*)

Une pratique barbare, objet de l'indignation générale, est encore en vigueur dans plusieurs hôpitaux de France : la *calotte,* si souvent inefficace, dont tous les médecins connaissent les dangers, les douleurs atroces que cet emplâtre fait éprouver.

L'on sait peut-être que MM. Mahon sont, depuis plusieurs années, en possession d'un remède souverain contre la teigne, dont ils n'ont jamais voulu faire connaître la recette, et que le Gouvernement leur a donné la mission de traiter cette maladie à l'hôpital St-Louis, à Paris, et dans ceux de Lyon, Rouen, Elbeuf.

Nous lisons dans le nouveau Dictionnaire de Médecine que, depuis l'année 1807 jusqu'à l'année 1829, à St-Louis, plus de 40,000 teigneux ont été guéris

par la pommade Mahon, dont le traitement y est continué aujourd'hui.

Dans l'année 1840, M. Moulinié, chirurgien en chef de l'hôpital St-André, à Bordeaux, fut témoin, à Paris, des cures surprenantes de M. Mahon, qui, à sa prière, lui remit une certaine quantité de sa *poudre épilatoire*, base de sa pommade contre la teigne (la graisse lui servant seulement à l'incorporer), il me l'envoya à Montpellier et je lui en fis l'*analyse.* Cette poudre était entièrement formée de cendres végétales, de *carbonate,* de *potasse,* de soude, de *chaux,* de *magnésie (manganèsie),* silice, *charbon.* Aucune substance métallique n'y figurait (1).

OBSERVATIONS.

Avec le secours aussi de notre analyse, le docteur Nozeran fut le premier, à Montpellier, qui, dans l'année 1841, traita avec un plein succès deux teigneux, dont l'un, âgé de 15 ans, atteint du *favus* depuis sa naissance; l'autre, âgé de 10 ans, portant des traces de cette maladie depuis trois ans.

De mon côté, voulant savoir à quoi m'en tenir sur le traitement Mahon, je réunis à mon jardin douze teigneux, en général adolescents, et sous la surveillance de plusieurs médecins, attirés par la nouveauté de cette clinique. Je déclare que neuf d'entre eux furent guéris après quatre ou cinq mois. Un seul, de Fabrègues, atteint de teigne *larveuse*, ne le fut pas; les deux autres ne vinrent que très-irrégulièrement aux pansements et négligèrent les soins de propreté si indispensables.

En même temps, M. le docteur Benoît, à l'Hôpital-Général, guérissait plusieurs malades par le même traitement.

---

(1) Il fut alors facile à M. Moulinié de faire préparer à son hôpital une poudre épilatoire en tout semblable à celle de M. Mahon. Il opéra sur un grand nombre de teigneux, et des cures qu'il était facile de prévoir vinrent couronner ses généreux efforts; ses observations furent le sujet de plusieurs articles dans la *Gazette Médicale* de Bordeaux.

M. Levavasseur, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Carcassonne, nous écrivait, le 3 juillet de cette année : « Deux individus atteints de la teigne faveuse ont été »mis en traitement par votre pommade épilatoire. La guérison »est complète aujourd'hui 12 septembre.»

Au printemps de l'année 1842, M. de Calvy, premier chirurgien de l'hôpital civil de Toulon, nous écrivait aussi : Un enfant-trouvé, âgé de 3 ans, atteint de teigne muqueuse, fut traité à notre hospice par votre pommade, dans les premiers jours de février, et le 10 mai, la tête se trouvait dépouillée de favus.

Le nommé Clair, d'Hyères, âgé de 10 ans, avait une teigne bien caractérisée. Le même traitement lui fut appliqué, et cinquante à soixante jours suffirent pour obtenir une guérison radicale.

Le nommé Dauphin, autre enfant de l'hospice, âgé de 17 ans, était atteint de la teigne faveuse depuis 7 ans. Le mal était si enraciné, que les cheveux n'existaient presque plus sur sa tête. Après quatre mois du traitement Mahon, parfaitement guéri de sa cruelle maladie, il entrait en apprentissage à l'arsenal maritime.

Avec lui fut traité Alexandre Lamouroux, âgé de 15 ans : la teigne lui couvrait absolument toute la tête. Il se trouva aussi bien que son compagnon de la pommade épilatoire, et, cinq mois après, débarrassé de sa maladie, il entrait à l'école des mousses.

Ce traitement, ajoute ce jeune praticien si recommandable, n'a causé presque aucune douleur à ces jeunes et intéressantes créatures. Je l'ai aidé de *lotions de suie* sur la tête, de cette même substance à l'intérieur, de la tisane de douce-amère et de pastilles soufrées, vésicatoires, de purgatifs. Auparavant, nous n'opposions à cette maladie que les soins de propreté, les onguents à base de soude ; presque jamais les guérisons n'étaient réelles. Merci donc, Monsieur, Dieu vous bénira.

Autres observations recueillies par M. Nozeran, *années* 1843 *et* 1844.

Charles A..., de Montpellier, avait été désigné par le Gouvernement pour entrer au Conservatoire royal de musique : on reconnut qu'il avait la teigne, et son départ fut renvoyé à l'année suivante. Mais bien avant cette époque, cet enfant, âgé de 13 ans, confié aux soins de M. Nozeran, fut entièrement débarrassé d'un mal qui avait envahi toute la partie supérieure du crâne.

Marie A...., âgée de 7 ans, reposait dans le même lit que son frère (sujet de l'observation précédente), et avait con-

tracté, par cela même, des croûtes de teigne à la tête : 40 jours de frictions de notre pommade suffirent pour les lui faire disparaître.

Stanislas B....., âgé de 14 ans, atteint de la teigne depuis un an, n'avait fait aucun traitement. Son frère Victor, âgé de 8 ans, avait été soumis sans succès à la calotte ; ces deux enfants furent soignés en même temps et guéris dans l'espace de 4 mois.

Marie B....., âgée de 26 ans, se présente avec la tête presque dépouillée de cheveux et couverte de teigne et de gros tubercules d'où s'exhale une odeur insupportable ; elle avait été traitée infructueusement par la calotte. Après cinq mois de soins assidus, M. Nozeran a pu obtenir la guérison d'une maladie qui datait de 20 ans : Marie se maria la même année.

G. A....., de Castries, âgée de 27 ans, est aussi atteinte du *favus* depuis sa naissance, sa tête était dans un état déplorable ; quatre mois de traitement Mahon suffisent pour la rendre à la santé, et sa tête, auparavant privée de cheveux, s'en couvrit abondamment : elle est aujourd'hui sœur de charité à Arras (1).

M. Hubert, médecin de notre ville, vient de commencer l'application du traitement Mahon perfectionné, et la santé de ses malades, m'a-t-il dit, s'améliore visiblement.

M. Gachon, à Marsillargues, ancien pharmacien de nos armées, applique fréquemment, et par pure philanthropie, le même traitement, et nous a dit qu'il était vraiment émerveillé des résultats satisfaisants qu'il en obtenait.

M. Laporte, pharmacien à St-Geniés (Aveyron), nous écrivit que la demoiselle V. G. de Ste-Eulalie, village près sa résidence, âgée de 18 ans, avait la teigne depuis l'âge de 4 ans. M. le docteur Rogery ainsi que plusieurs autres médecins l'avaient traitée, et tous les remèdes mis en usage avaient échoué ; mon honorable confrère ci-dessus désigné, à qui elle fut adressée pour être soignée par le traitement Mahon perfectionné, la trouva maigre, pâle et la tête dans un état pitoyable d'excoriation et ayant des croûtes très épaisses, en certains endroits les cheveux avaient disparu. Les pansements et le *traitement intérieur* furent faits depuis le 27 juin 1845 et terminés le 17 avril 1846. Aujourd'hui, dit M. Laporte, cette demoiselle va parfaitement. La tête a repris sa couleur naturelle, le père et la mère sont satisfaits. J'ai fait le même traitement, ajoute ce Monsieur, à une nommée Julie, fille d'un nommé J... de nos localités ; elle avait la teigne depuis deux ans. Dans deux mois de traitement avec votre pom-

---

(1) On comprendra bien que, par convenance, nous avons dû taire les noms de famille des observations du docteur Nozeran.

made et la méthode que vous prescrivez dans votre brochure, elle a été parfaitement guérie. Vous pouvez mettre ce que je vous dis dans votre recueil d'observations, car je puis, dans le cas, le justifier.

L'année prochaine, nous publierons une nouvelle brochure. Nous engageons MM. les médecins à nous faire parvenir les observations qu'ils auront recueillies, dans l'intérêt de la propagation de cette bienfaisante méthode.

Manière de faire usage de la pommade de M. Mahon, *perfectionnée par* O. Figuier.

TRAITEMENT EXTÉRIEUR.

Lorsque, chez le malade, les croûtes teigneuses seront accompagnées de cheveux, il faudra les couper aussi près que possible de la tête et la couvrir de cataplasmes de farine de lin jusqu'à ce que les croûtes soient tombées. Après cela, on nettoiera ces parties avec de *l'eau de savon*. Ce premier temps de l'opération dure huit à dix jours. Il est bon de couvrir alors la tête d'une calotte de taffetas ciré.

On fera ensuite, chaque matin, des frictions de notre *pommade épilatoire* (sans craindre d'en trop mettre) sur toutes les parties de la tête où la teigne se sera développée, et le lendemain, avant le nouveau pansement, on lavera à plusieurs reprises, avec une éponge fine bien imbibée de *décoction de suie* ainsi préparée : *eau* de fontaine, un litre ; *suie* de cheminée, trois poignées : faites bouillir trois quarts d'heure et passez à travers un linge pour avoir une décoction bien foncée. De temps à autre, on pourra faire cette

lotion avec de l'eau de savon. Si le malade avait assez de cheveux, on devra, avant chaque friction, y passer un peigne fin trempé dans l'huile d'olives.

Sous l'influence de ce traitement, qu'il ne faut pas interrompre un seul jour, le mal diminuera insensiblement pour enfin ne pas reparaître. Quoique cependant la peau de la tête, de rouge qu'elle était, ait repris sa couleur naturelle, il ne faudra pas cesser totalement les frictions et les lotions, mais en faire tous les deux ou trois jours, plus tard tous les six ou huit jours. La plus grande partie du temps les cheveux repoussent.

Nous accompagnons nos pots de pommade d'un flacon de *poudre épilatoire* plus forte que celle qui sert de base à la pommade. Il faudra s'en servir toutes les fois que certaines croûtes ne pourront être enlevées par la pommade ; l'on mettra une pincée de cette poudre sur l'onguent même, plus ou moins selon l'importance du mal. Cette poudre, si l'on venait à manquer de pommade, la remplacerait parfaitement ; on la délayerait dans de l'huile.

TRAITEMENT INTÉRIEUR.

Pour obtenir des cures durables, il faut nécessairement attaquer le mal à sa source même et épurer tout le corps. En première ligne, je place le *sirop fuligineux dépuratif* ou de suie, dont nous devons la formule à M. le docteur Nozeran, à Montpellier.

Au début du traitement et jusqu'à parfaite guérison, on en fera prendre chaque matin à jeun deux cuillerées à soupe pour les enfants et les adolescents, et trois cuillerées pour les grandes personnes. Pour les personnes pauvres, la *décoction de suie*, la même qui servira pour les lotions, remplacera le sirop; seulement on en donnera trois cuillerées aux enfants et quatre ou cinq aux grandes personnes. Le sirop ou la décoction devront être pris dans une tisane de douce-amère ou de patience; si l'on veut absolument masquer le goût de suie, d'ailleurs peu désagréable, ce sera dans du lait chaud sucré.

On ne commencera l'usage de cette boisson dépurative qu'après avoir *purgé* convenablement le malade et lui avoir appliqué un *vésicatoire* au bras, que l'on fera longtemps suppurer. On en placerait un second et l'on purgerait de nouveau vers le milieu du traitement. A la saison convenable, les *bains d'eau* de mer, ceux *d'eau sulfureuse* naturelle ou artificielle, les *pastilles soufrées* longtemps continuées, sont des moyens qui seconderont puissamment le traitement. La teigne étant contagieuse, on aura soin d'éviter les rapports trop directs avec les personnes saines.

Tous les moyens, enfin, doivent être mis en œuvre pour combattre une maladie si rebelle, et le but que l'on se proposait finira par être atteint: la guérison d'une maladie à laquelle, avant M. Mahon, on n'opposait que la méthode empirique de la calotte, si

douloureuse, que l'on ne doit mettre en pratique que lorsque tout autre traitement aura échoué ; mais dans les teignes récentes, elle doit être proscrite, l'expérience ayant démontré que l'arrachement du cuir chevelu n'était nécessaire que dans les teignes invétérées : certes, nous faisons une assez bonne part à ce traitement empirique. Espérons qu'un jour les partisans eux-mêmes de la calotte sauront gré à M. Mahon de sa découverte, et à moi de l'avoir perfectionnée et propagée.

Résumé du Traitement.

Faire tomber les croûtes teigneuses ; frictions journalières avec la pommade ; s'il le faut, la poudre épilatoire ; lotions avec la décoction de suie ; purgatif, sirop fuligineux, vésicatoires ; pastilles soufrées, bains d'eau de mer ou sulfureuse ; la tête constamment propre ; régime sobre ; avoir, quand on le pourra, un médecin pour aider le traitement.

Prix des Médicaments composant le Traitement.

Le pot de pommade Mahon perfectionnée de 500 grammes....................	4 fr.	
Le même pot, demi-grandeur......	2	
Le flacon poudre épilatoire forte....	1	
Le sirop dépuratif fuligineux, les 500 grammes....................	2	25 c.
Pastilles soufrées, les 32 grammes..		30

Ces prix sont, comme on le voit, bien modérés.

Tous ces médicaments sont revêtus de notre étiquette et de notre cachet, et sont accompagnés d'un mémoire comme celui-ci.

Montpellier, le 9 septembre 1846.

O. FIGUIER.

Montpellier, imp. L. Cristin, rue du Palais, 36.